



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 28 mars 2019

Objet de la délibération

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET ANNEXE DU PORT

Le vingt huit mars deux mille dix neuf à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ, Nadia SOUFFOY, Marie-Françoise CÉREZ, Yves GUYOT, Katy BOUILLAUT, Frédéric TOUSSAINT, Caroline BALSSA, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Pascal LE LIBOUX, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Nolwenn LE ROUZIC, Jacques KERZERHO, Françoise BARJONET MOY, Jean-François LE CORFF, Serge GERBAUD, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Martine JOURDAIN, Alain HASCOET, Franck LE GOURRIÉREC, Gwendal HENRY, Stéphanie LETELLIER, Joël TRÉCANT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Claudine CORPART à Frédéric TOUSSAINT, Julian PONDAVEN à Gwendal HENRY, Xavier POUREAU à Stéphanie LETELLIER, Marc LE BOUHART à Pascal LE LIBOUX, Michaël BEAUBRUN à Thierry FALQUERHO, Sylvie SCOTÉ à Fabrice LEBRETON

Absent(s) :

André HARTEREAU

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Monsieur FALQUERHO Thierry** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2019.03.017

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET ANNEXE DU PORT

Rapporteur : Jean-François LE CORFF

Le compte administratif 2018 du budget annexe du port d’Hennebont se présente globalement comme suit :

Section	Résultats 2017 reportés	Réalizations 2018				Résultats de clôture	
		Dépenses		Recettes		Brut	Net
		Prévisions	Réalisés	Prévisions	Réalisés		
Investissement	0,00	14 666,00	10 863,32	14 666,00	10 863,32	0,00	0,00
Fonctionnement	16 843,72	56 845,72	41 911,53	56 845,72	39 496,44	- 2 415,09	14 428,63
Total	16 843,72	71 511,72	52 774,85	71 511,72	50 359,76	- 2 415,09	14 428,63

Les opérations comptabilisées en 2018 sur la section d’investissement d’un montant de 10 863,32 € concernent l’intégration dans le budget de la valeur de l’afficheur numérique dont la propriété a été transférée au Syndicat de la Vallée du Blavet.

Les opérations comptabilisées en 2018 sur la section de fonctionnement d’un montant de 41 911,53 € concernent :

– Dépenses :

Prestations Pêcheurs Plaisanciers 25 318,06 € ; Personnel ville : 5 186,35 € ; balisage nettoyages et contrôles : 4 195 € ; énergie : 603,70 € et diverses fournitures et entretien : 9 643,91 € ; des titres annulés sur exercice antérieur de 477,67 € et des admissions en non-valeur de 126 € et les autres dépenses pour 447,84 € (impôts, assurances, etc...)

– Recettes : facturations des mouillages : 39 496,44 €

L’exercice se solde par un déficit en fonctionnement de 2 415,09 € (avant reprise de l’excédent antérieur).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l’article L2121-29 et suivants,

Vu l’avis favorable du Bureau Municipal le 4 mars 2019,

Vu l’avis favorable de la Commission Ressources le 11 mars 2019,

Vu le rapport présenté en séance du Conseil Municipal,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l’exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

➔ **APPROUVE** le compte administratif 2018 du budget annexe du port d’Hennebont tel que présenté

➔ **APPROUVE** l’affectation des résultats à leur section d’origine

Affiché le 09 04 2019

Envoyé en préfecture le 08/04/2019

Reçu en préfecture le 08/04/2019

Affiché le

ID : 056-215600834-20190328-D201903017-DE

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU